

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un le deux décembre à 19h30, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur .Éric BONNET, Maire, suivant convocation du 25 novembre 2021

Présents : BONNET Éric, MORLAAS Pascal, AUBIAN Jean Bernard, SAINT VIGNES Maryse, BARBE Maryline, LACAZE Stéphane, BOUE Emilie, ABADIE Éric, DARNAUD Didier, SOENEN Antoine.

Absent : DUPUY Sylvain

Procuration vote : Sylvain DUPUY donne pouvoir à DARNAUD Didier

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Bernard AUBIAN

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 26 octobre 2021
- Délibération : Recrutement d'un agent recenseur en CDD
- Délibération : Indemnisation des frais de déplacements agent recenseur
- Délibération : Indemnité pour formation agent recenseur
- Délibération : Travaux peinture école
- Délibération : Taxe communale terrain constructible
- Avancement dossier cimetière
- Questions diverses

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 octobre 2021

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION

2- Délibération : Recrutement d'un agent recenseur en CDD

Après avoir délibéré, le Conseil valide à l'unanimité la candidature de M. AUBIAN Geoffrey au poste d'agent recenseur en CDD pour procéder au recensement de la population de la commune qui aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022 pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

3 - Délibération : Indemnisation des frais de déplacements de l'agent recenseur

Le Conseil vote à l'unanimité l'indemnisation des frais de déplacements à hauteur de 150 €.

4 - Délibération : indemnité pour la formation de l'agent recenseur

Le Conseil vote à l'unanimité l'indemnité pour la formation de l'agent recenseur à hauteur de 25 €.

5 – Travaux peinture école

Présentation du devis de Patrick CASTERA à hauteur de 4130,73 € pour la cage d'escalier- palier et entrée.

Le Conseil accepte le devis à l'unanimité, toutefois le devis datant du 15 juin 2021, il est convenu de vérifier s'il peut toujours réaliser les travaux et si le devis reste valable.

6- Taxe communale terrain constructible

Après discussion, le Conseil vote à l'unanimité la mise en place de la taxe communale.

Celle-ci de 10 % s'applique sur les plus-values des terrains nus en terrains constructibles. Cette taxe reste à la charge du vendeur.

Le Conseil étudiera la possibilité d'une baisse de la taxe d'aménagement à la charge de l'acquéreur.

7 – Avancement dossier cimetière

La Commission cimetière fait par de l'avancement des travaux ;

- Les tombes non entretenues ont été identifiées.
- Un plan a été réalisé, les tombes ainsi que les allées ont été numérotées,
- Un listing informatique a été édité reprenant l'allée et le numéro de chaque concession.

Ces différentes étapes permettront aux familles de repérer les tombes abandonnées.

La Municipalité pourra à partir de cet état des lieux entamer la procédure de reprise de concessions abandonnées auprès des familles concernées.

La première démarche administrative devrait débuter en février.

8 – Questions diverses

Travaux voirie :

1 - Les travaux d'enrochement pont du Carrété, acceptés par le SIVOM, sont prévus semaine du 6 au 10 décembre 2021.

Pour rappel cette voie fait l'objet d'un arrêté communal interdisant les véhicules de plus de 5T à l'exception des engins agricoles.

2 - Le Conseil réfléchit à l'aménagement de la sortie chemin de belle vue vers la D150, une emprise communale sur le terrain permettrait de faire les travaux rapidement. (Un contact sera pris avec un responsable de la Voirie Départementale).

3 – Les travaux d'évacuation de l'eau de ruissellement du chemin de belle vue après les poubelles n'ayant pu être réalisés sur le budget 2021, ils seront prioritaires sur le programme voirie 2022.

4 – Suite à des plaintes sur vitesse excessive sur le chemin de Lasseube Propre, le Maire contactera la gendarmerie pour effectuer des contrôles.

5 – Les travaux du local poubelle du village ont été réalisés par l'entreprise Philigers, l'aménagement donne un bon rendu esthétique de l'ensemble.

6 – Le Maire informe qu'il a signé la convention de partenariat pour l'implantation d'un container de collecte TLC (textile, linge de maison, chaussures), il sera installé dans le local poubelle du village.

7 - Utilisation de la salle de sport

Une réunion sera programmée avec l'ensemble des associations utilisatrices de la salle de sport avant la Noël pour gérer au mieux l'utilisation de celle-ci, un panneau d'affichage a été mis en place à l'entrée de la salle pour donner les directives à suivre pour son utilisation et notamment pour préserver le revêtement du sol.

8 – le Foyer Rural a ouvert une section sportive Badminton, 15 à 20 personnes se retrouvent le vendredi soir pour pratiquer (de 10 à 50 ans), l'adhésion de membre comprend la carte du Foyer plus une participation soit 30 €.

9 – La cérémonie des vœux est prévue le 16 janvier 2022, elle reste conditionnée à l'évolution de la crise sanitaire.

10 – le Conseil réfléchit à l'emplacement pour construire un hangar qui devra être réalisé fin 2022, pour libérer l'utilisation du hangar de M. DARNAUD.

11 – A l'initiative du SIIS dans la perspective d'embauche d'un nouveau cuisinier et d'une façon de pratiquer différente, le Conseil réfléchit à équiper et organiser la cuisine. L'opportunité du plan de relance pourrait donner droit à des aides.

12 - Adressage

Dans la suite du dossier adressage, un courrier sera adressé à tous les habitants leur précisant leurs nouvelles coordonnées et les démarches à effectuer.

13 – une visite technique a eu lieu sur la station d'épuration de la Gare, le fonctionnement est normal, il a été renouvelé la demande (3^{ème} demande) de réalisation d'un cabanon pour protéger l'appareillage électrique, auprès de l'entreprise de maintenance.

14 – compte rendu SIAEP

Pour mémoire 19 communes membres, augmentation du m3 traité

- 2020 volume traité : 817 000 m3,
- 2020 volume vendu ; 461 000 m3,
- pertes en 2020 > 68 %

à noter lorsque les pertes sont > à 62 % l'Agence Adour Garonne baisse une partie de ses subventions, Ces pertes plus de nouveaux traitements entraineront une augmentation du prix de l'eau. Le SIAEP informera les communes et les usagers en temps et en heure.

15 – Formation des Elus

Susanoo Formation propose les thèmes de formation suivants :

Finances locales

Maîtriser la communication publique

Droits et devoirs élu local

Appréhender un budget communal

Les formations sont prises en charge financièrement par la Caisse des Dépôts et Consignations. Nous allons nous rapprocher de cet organisme pour ces formations (finances locales et appréhender le budget communal).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Eric BONNET

